

# Achat d'un bien au maroc - Possibilité de revendre en euros?

# Par Chapoba, le 17/05/2012 à 10:51

Bonjour,

Je compte acheter un bien immobilier au Maroc. Je vais faire un transfert de fonds en euro depuis la france convertit en dirhams marocain. Si je souhaite revendre mon bien, pourrais-je le revendre en euro ou bien convertir des dirhams en euros?

Merci par avance pour vos réponses.

## Par youris, le 17/05/2012 à 11:27

bjr,

en principe une transaction immobilière se fait dans la monnaie du lieu de situation de l'immeuble.

il faudrait poser la question à un notaire ou un juriste marocain.

je ne suis pas certain en outre que la convertibilité du dirham marocain soit totale.

je ne suis pas expert mais je ne suis pas sur que ce soit une bonne opération de convertir des dirhams en euro surtout qu'il me semble qu'il existe un contrôle des changes limitant le transfert d'argent du maroc à l'étranger.

cdt

### Par kass, le 18/05/2012 à 12:29

### **Bonjour**

alors le faite que vous achetez au maroc c'est une bonne affaire vous allez mais avoir une plus value de la monnaie si vous convertis l'euro en dirham, mais si vous voulez vendre et convertir le dirham en euros vous allez perdre une valeur au moins de 65% sur la valeur d'achat donc n'est pas une bonne idée de convertir le dirham en euros même vous pouvez consulter les agence des change pour vérifier.